

Slack Wax

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission:08/12/2010

Date de révision:08/12/2010

Version: 0.1

SECTION1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Substance
 Nom : Slack Wax
 Nom commercial du produit : Slack Wax
 Numéro d'identification UE : 649-244-00-5
 No CE : 265-165-5
 n° CAS : 64742-61-6
 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489284-28-0029
 Code du produit : 413, SDS # PbR0111
 Synonymes : Oily Paraffin NM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/préparation : Fabrication de substances
 Semi-produit
 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 Revêtements
 Agent de démoulage.
 Agrochimiques
 Bâtiment et travaux publics.
 Travaux routiers
 Fabrication de produits en caoutchouc.
 Préparations et substances polymères
 Carburants
 Lubrifiant
 Fluides fonctionnels
 Utilisation de consommation
 Fabrication de résine/de caoutchouc.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas de donnée fiable disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Petrobras International Braspetro B.V. – PIB BV
 Prins Bernhardplein 200, 1097 – JB Amsterdam
 The Netherlands

Toutes les communications doivent être adressées exclusivement à l'adresse suivante:

Petrobras Europe Ltd
 4th Floor, 20 North Audley Street
 London W1K 6WL – United Kingdom
 Fax number: +44(0) 20 7355 8750
 E-mail: reach@petrobras.com.br

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : En cas d'urgence chimique, de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident, les services de CHEMTREC sont joignables 24 heures sur 24 aux États-Unis et au Canada: 1-800-424-9300
 En dehors des États-Unis et du Canada (les appels en PCV sont acceptés): 1-703-527-3887

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Hôpital Civil BP 426 F-67091Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
SWITZERLAND	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028Zurich	+41 1 251 51 51

SECTION2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Non classifié

2.1.2. Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Non classifié

2.1.3. Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Aucun connu.

Slack Wax

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.2.2. Étiquetage selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Phrases extra : Réserve aux utilisateurs industriels et professionnels.

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun connu.

SECTION3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Gatsch (pétrole) (contient moins de 3% d'extrait de DMSO)	(n° CAS)64742-61-6 (No CE)265-165-5 (Numéro d'identification UE)649-244-00-5	100	

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Gatsch (pétrole) (contient moins de 3% d'extrait de DMSO)	(n° CAS)64742-61-6 (No CE)265-165-5 (Numéro d'identification UE)649-244-00-5	100	

Teneur en taux de R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

SECTION4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau. Bien rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Demander immédiatement conseil à un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Premiers soins après ingestion : En cas de déglutition, ne pas forcer un vomissement. Appeler aussitôt un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Faire boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Des concentrations élevées de vapeurs peuvent provoquer: migraine, nausées, vertiges. Effet irritant.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Légèrement irritant pour la peau. Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses. Produit à chaud provoque des brûlures.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Légèrement irritant pour les yeux.
- Symptômes/lésions après ingestion : Nausée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau.

SECTION5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés: : Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Brouillard d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Réactivité : Lors de sa combustion, il se forme. Dioxyde de carbone (CO2). Dioxyde de soufre (SO2). Oxydes nitriques (NOx). Monoxyde de carbone.
- Mesures générales : Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Prévoir un dispositif de réfrigération de secours pour le cas d'un incendie environnant. Eloigner le produit de la zone d'incendie.

Slack Wax

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

5.3. Conseils aux pompiers

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Cf. chapitre 8.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Cf. chapitre 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations : Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

mesures techniques: : Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer. Le sol doit être étanche, sans joints et non absorbant.

Condition(s) de stockage : Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles). Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Conserver à l'abri de la lumière. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver à l'écart des: air humide.

Matériaux incompatibles : Oxydants puissants.

Lieu de stockage : Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas entreposer à proximité d'oxydants. Conserver à l'abri de la lumière. Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles). Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer. Le sol doit être étanche, sans joints et non absorbant. pression normale (101,3 kPa).

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Réservoirs mobiles/récipient.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas de donnée fiable disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail utilisés ne doivent pas être portés en-dehors de la zone de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Gants de protection en PVC.

Protection oculaire : Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. En cas de dépassement de la concentration, utiliser un appareil isolant!. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Slack Wax

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	: Solide
Couleur	: brun clair.
Odeur	: Néant.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 51.2 °C
Point de solidification	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 343.8-562.2 °C
Point d'éclair	: 248 °C ASTM D92
Vitesse d'évaporation rel. à l'acétate butylique	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: < 5 mmHg @ 25°C
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0.82 g/cm ³ @ 20°C
Solubilité	: Soluble dans le toluène. 14.5g/100g @ 20°C. Eau: insoluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: 280 °C ASTM D 5372 (Point de combustion /Point de feu: 274°C)
Température de décomposition	: > 400 °C
Viscosité	: 5.3 cSt @ 100°C (ASTM D445)

9.2. Autres informations

Teneur en COV : < 0.01 % (w/w) @ 25°

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Lors de sa combustion, il se forme. Dioxyde de carbone (CO₂). Dioxyde de soufre (SO₂). Oxydes nitriques (NO_x). Monoxyde de carbone.

10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles : Des concentrations élevées de vapeurs peuvent provoquer: migraine, nausées, vertiges.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de donnée fiable disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de donnée fiable disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de donnée fiable disponible.

Slack Wax

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas de donnée fiable disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations sur l'élimination des déchets : Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Indications complémentaires : En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Teneur en COV : < 0.01 % (w/w) @ 25°

15.1.2. Directives nationales

Non classé comme dangereux selon les critères de la directive 67/548/CEE et/ou directive 1999/45/CE

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 16: Autres informations

Sources de données : PETROBRAS. FDS.

Abréviations et acronymes : ASTM - American Society for Testing and Materials . CLP - Classification, l'étiquetage et l'emballage. CSR: Rapport de sûreté chimique. EC: Communauté Européenne. EEC: Communauté Économique Européenne. GHS - Système général harmonisé. REACH: L'Enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances. SDS - Fiche de données de sécurité.

Les informations données dans cette fiche signalétique de sécurité de produit sont basées sur les connaissances actuelles et sont considérées comme étant complètes et exactes. Elles décrivent le produit aux seules fins d'exigences sanitaires, sécuritaires et environnementales, et ne doivent en conséquence être utilisées qu'à titre indicatif. Les données se rapportent à un produit spécifique et peuvent ne pas être valides pour une utilisation en association avec d'autres produits. Il est du devoir de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de manière sûre et de se conformer aux lois et réglementations applicables. Petrobras décline toute responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'une utilisation anormale ou du non-respect des pratiques recommandées.